



Informations complémentaires sur le programme ASApreneurs

Vous travaillez dans une entreprise ou une organisation proche des milieux économiques et vous vous engagez pour les objectifs de développement social, écologique et économique durable ? Vous souhaitez offrir à de futur·e·s professionnel·le·s intéressé·e·s par l'économie durable un aperçu de votre travail dans le cadre d'un projet ainsi que des opportunités concrètes de participation ? N'hésitez pas à soumettre votre projet pour le programme ASApreneurs 2022 jusqu'au 15 septembre 2021.

Le programme ASA est un programme d'apprentissage et de qualification dans le domaine de la politique de développement réalisé par Engagement Global pour le compte du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Pour en savoir plus sur le programme, veuillez consulter notre « Fiche d'information pour votre proposition de projet : le programme ASA ». Le présent document se contentera pour sa part de vous présenter les particularités du programme ASApreneurs.

Les composantes du programme ASApreneurs

ASApreneurs est une offre du programme ASA visant à contribuer à la durabilité dans le secteur de l'économie. Il s'adresse aux entreprises et organisations proches des milieux économiques qui soutiennent la responsabilité sociale et le développement socio-économique durable. Pendant une durée totale de six mois, les participant·e·s s'engagent activement dans votre projet : trois mois de stage en Allemagne suivis de trois mois dans une institution partenaire en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ou en Europe du Sud-Est. À travers leur engagement, les participant·e·s en apprennent plus sur l'économie durable à l'échelle locale et internationale.

Exemples de projets

- Renforcement de l'entrepreneuriat social pour des emplois socialement et écologiquement durables
- Création de campagnes et de projets dans le domaine de la gestion durable de l'eau
- Développement et marketing de produit pour une écharpe de port pour bébés écologique et équitable
- Participation à la création d'une plateforme en ligne pour la mise en réseau et l'amélioration des rendements agricoles
- Développement de stratégies contre l'obsolescence au Mexique

« ASApreneurs est facile d'accès et permet précisément aux petites et aux moyennes entreprises de s'engager en faveur du développement durable et d'obtenir une aide pour mettre en œuvre leurs projets innovants. Saisissez cette opportunité ! »

Heiko Schwiderowski, Association des Chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHK)

Contribution du programme ASA

- Si vous le souhaitez, nous vous conseillons pour l'élaboration et la conception détaillée de votre proposition de projet.
- Nous prenons en charge l'appel à candidatures concernant les places des participant·e·s d'Allemagne, gérons la procédure de candidature et effectuons un processus de sélection, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années. Tout ceci concourt à trouver des jeunes engagé·e·s pour votre projet. Ils/Elles doivent généralement être inscrit·e·s aussi bien au moment de leur candidature que pour toute la durée du projet, dans un établissement d'enseignement supérieur/une université en Allemagne.¹
- Nous soutenons le processus d'apprentissage et de préparation des participant·e·s grâce à l'organisation de séminaires sur plusieurs jours.

¹ Si vous le souhaitez, les candidatures peuvent être ouvertes aux personnes disposant d'une formation professionnelle (en alternance ou non), aux jeunes diplômé·e·s qui ne sont plus inscrit·e·s à l'université mais qui ont obtenu leur diplôme de licence il y a moins de 18 mois ou encore aux personnes de nationalité allemande étudiant à l'étranger. Veuillez tenir dans un tel cas compte du fait que la rémunération des participant·e·s au programme ASApreneurs au cours de leur phase de projet doit éventuellement respecter la loi sur le salaire minimum.

- Si la réalisation du projet en Allemagne exige un déménagement des participant·e·s, le programme ASA verse une aide pour le loyer aux participant·e·s d'ASApreneurs.
- Pour tou·te·s les participant·e·s, Engagement Global prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement pour les séminaires. Pour la phase de projet réalisée dans le pays partenaire, nous souscrivons une assurance maladie, de responsabilité civile et d'accident pour les participant·e·s et prenons également en charge une partie de leurs billets d'avion, en cas de voyage².

Votre contribution

- Vous développez une proposition de projet commun en coopération avec une entreprise ou une organisation proche des milieux économiques dans un pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou de l'Europe du Sud-Est.
- Vous choisissez vous-même les participant·e·s parmi les candidat·e·s présélectionné·e·s par le programme ASA.
- Vous accompagnez les participant·e·s ASA dans votre pays et à l'étranger et leur offrez des conditions adaptées pour leur travail au sein du projet.
- Vous aidez les participant·e·s à accomplir les formalités nécessaires pour entrer sur le territoire (par ex. demande de visa).
- Vous vous engagez à soutenir les participant·e·s en leur versant une indemnité / rémunération appropriée. Merci de bien vouloir vous renseigner afin de savoir si vous êtes tenu de respecter le salaire minimum légal.³ Pour la promotion des start-up innovantes, une subvention pour le financement du projet est possible sur demande, si la rémunération minimale ne peut pas être garantie par le partenaire de manière indépendante.
 - Pour le calcul du montant minimum destiné à l'institution partenaire pour la phase du projet en Allemagne, le programme ASA se base sur l'indemnisation du service volontaire en Allemagne (BFD)⁴ et sur les indemnités journalières des cotisations sociales en Allemagne⁵ (qui correspondent actuellement à un total mensuel de 633 euros).
 - Pour le calcul du montant minimum destiné à l'institution partenaire pour la phase du projet dans le pays partenaire concerné, le programme ASA se base sur le taux de la DAAD pour les étudiant·e·s (plus précisément 61 % de ce taux). Le montant exact dépend du taux de la DAAD par pays (une moyenne mensuelle de 719 euros).⁶

² Correspond à 82 % du montant de la subvention des frais de voyage des étudiant·e·s allemand·e·s prévue par la DAAD pour le pays partenaire concerné.

³ Cela peut être le cas si vous concluez un contrat avec les participant·e·s pour la durée des deux phases de projet, quel(s) que soi(en)t le(s) lieu(x) de réalisation du projet, de sorte que la durée du contrat soit supérieure à trois mois.

⁴ Sur le modèle de l'indemnité versée pour le service volontaire en Allemagne (BFD).

⁵ Sur le modèle de la *Sozialversicherungsentgeltverordnung* (ordonnance sur les indemnités journalières des cotisations sociales, § 2) ; les montants étant réévalués chaque année, il se peut que les montants effectifs en 2022 diffèrent légèrement.

⁶ Les montants étant réévalués chaque année, il se peut qu'ils varient légèrement pour l'année 2022.

« Grâce aux participant·e·s ASApreneurs, nous sommes en mesure de diffuser un savoir spécifique au sein de notre organisation internationale en réseau au-delà des frontières nationales. »

Michael Vollmann, Ashoka Allemagne, partenaire de projet ASApreneurs

Calendrier du programme ASApreneurs

15 septembre 2021 : date limite pour le dépôt des propositions de projet

Octobre 2021 : sélection des projets par le programme ASA

Du 1er décembre 2021 au 20 janvier 2022 : publication des projets sélectionnés sur le site internet du programme ASA ; les jeunes professionnel·le·s et les étudiant·e·s intéressé·e·s peuvent candidater.

Janvier / février 2022 : sélection des participant·e·s. Vous avez la possibilité de consulter les candidatures pour votre projet lors de la sélection des participant·e·s à Berlin et de participer à leur sélection. Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous recevrez une présélection de deux à cinq candidatures qui correspondent à votre projet et vous pourrez remplir votre/vos place(s) de projet sur cette base.

D'avril à juin 2022 : phase de séminaire des participant·e·s

D'avril à octobre 2022 : phase de projet de trois mois en Allemagne ; travail à distance pour les projets en version numérique.

De juillet à décembre 2022 : phase de projet de trois mois dans un pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud ou de l'Europe du Sud-Est pour les deux formats du programme ; travail à distance pour les projets en version numérique.

Février / mars 2023 : séminaires RENew : les participant·e·s reviennent sur la/les phase(s) du projet, échangent sur leur engagement futur et sont incité·e·s à se mettre en réseau.

Mentions légales

Contact : asapreneurs@engagement-global.de

Éditeur :

ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
Service für Entwicklungsinitiativen
Friedrich-Ebert-Allee 40
53113 Bonn
Tél. +49 228 20 717-0
info@engagement-global.de
www.engagement-global.de

Responsable du contenu :

ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
ASA-Programm
Jana Rosenboom
Lützowufer 6-9
10785 Berlin
Tél. +49 30 25 482-0
Fax +49 30 25 48 2-53418
asa@engagement-global.de
<http://asa.engagement-global.de>

Date de parution : juin 2021

Mandaté par

